

# MA DÉCLARATION DE RESSOURCES

DU MOIS DE

(ÉCRIRE LE MOIS ACTUEL)

Document À remplir et à transmettre **AVANT LE 5** de chaque mois a l'adresse :  
**cej.milobassinemploibesanon@milobfc.fr** + **en copie à votre conseiller référent.**  
Sans ce document, vous ne pourrez pas percevoir votre allocation

J'ai reçu des revenus (sauf alloc CEJ) pour une activité le mois précédent ?  
Cocher la bonne réponse

NON

OUI

**Je coche, j'écris le montant et j'envoie le justificatif**

(Bulletin de salaire, avis de paiement, indemnités ARE...)

- Salaire :
- Formation :
- Allocation de Retour à l'Emploi (France Travail) :
- RSA :
- Prime d'activité :
- Allocation service civique :
- Autre (préciser) :

**!** Certains revenus impactent l'allocation  
(Détails au verso)

Je soussigné(e) : **Nom :**  
**Prénom :**

**Nom de mon conseiller :**

Atteste sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus indiquées et suis informé(e)  
des sanctions encourues en cas de fausse déclaration.

**Fait à :**

**Le :**

**Signature :**



<b>Ressources cumulables avec l'allocation CEJ jusqu'à 300€, puis dégressivité de l'allocation jusqu'à 80% du SMIC</b>
Salaires nets à payer au salarié après prélèvement à la source
Indemnités maladie / maternité / paternité / adoption
Rémunération ESAT
Sommes perçues dans le cadre d'actions réalisées en CHRS ou en organisme d'accueil communautaire et d'activités solidaires
Entrepreneur (voir conditions avec le conseiller Mission Locale)
<b>Ressources intégralement déduites du montant de l'allocation CEJ</b>
Indemnités Pôle emploi (ARE / ASS)
Rémunération formation (dont prépa apprentissage, E2C, etc.)
<b>Ressources entraînant la suspension de l'allocation CEJ</b>
Service civique
Service militaire volontaire / adapté
CDD Insertion par l'activité économique (chantier d'insertion, entreprise d'insertion, association intermédiaire, entreprise temporaire d'insertion)
Allocation EPIDE
Contrat unique d'insertion (contrat aidé)
RSA
Prime d'activité (Voir conditions avec le conseiller Mission Locale)
<b>Autres ressources</b>
AAH (cumulable avec l'allocation)
Indemnités sapeur-pompier volontaire (hors armée) (cumulable avec l'allocation)
Indemnités du corps européen de solidarité (cumulable avec l'allocation)
Bourse mobilité européenne (cumulable avec l'allocation)
VIE, VIA, VSI (cumulable avec l'allocation)